Barème d'honoraires iad France

Défini par iad France et appliqué par Fabien REGENT - 25/03/2022*

TRANSACTION Honoraires à la charge du vendeur(1)
Vente immobilière : hors immobilier d'entreprise ou commerces et droit au bail.
Le barème ne concerne pas les ventes en VEFA et VIR.
En cas de commercialisation de bien neuf : le barème d'honoraires est établi dans le cadre de chaque programme.

Prix de vente	Honoraires	Prix de vente	Honoraires
jusqu'à 19999€	2000 € TTC	de 320000€ à 349999€	11000 € TTC
de 20000€ à 39999€	3000 € TTC	de 350000€ à 379999€	12000 € TTC
de 40000€ à 59999€	4000 € TTC	de 380000€ à 409999€	14000 € TTC
de 60000€ à 79999€	5000 € TTC	de 410000€ à 439999€	15000 € TTC
de 80000€ à 99999€	5500 € TTC	de 440000€ à 469999€	16000 € TTC
de 100000€ à 119999€	6000 € TTC	de 470000€ à 499999€	18000 € TTC
de 120000€ à 139999€	6500 € TTC	de 500000€ à 549999€	20000 € TTC
de 140000€ à 159999€	7000 € TTC	de 550000€ à 599999€	25000 € TTC
de 160000€ à 179999€	7500 € TTC	de 600000€ à 649999€	28000 € TTC
de 180000€ à 199999€	8000 € TTC	de 650000€ à 699999€	30000 € TTC
de 200000€ à 229999€	8500 € TTC	de 700000€ à 899999€	32000 € TTC
de 230000€ à 259999€	9000 € TTC	de 900000€ à 1199999€	35000 € TTC
de 260000€ à 289999€	9500 € TTC	de 1200000€ à 1499999€	40000 € TTC
de 290000€ à 319999€	10000 € TTC	à partir de 1500000€	3 % TTC

En cas d'Inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

LOCATION Les honoraires sont répartis entre le bailleur et le locataire (article 5 de la loi n° 89-462)
Location d'habitation nue : hors meublée, saisonnier, locaux professionnels, commerciaux, artisanaux ou d'entreprises.

Honoraires à la charge du bailleur : 1,2 mois de loyer hors charges maximum

Prestations incluses dans nos honoraires de location à la charge du bailleur :

- promotion du bien,
- conseils et négociation,
- présentation(s) du (ou des) dossier(s) de location,
- assistance pour la constitution du dossier de location du preneur (pour la valeur de 50% charge bailleur équivalente au montant plafonné * dédié à cette prestation),
- recherche de locataires,
- visites des candidats locataires,
- visite du preneur (pour la valeur de 50% charge bailleur équivalente au montant plafonné * dédié à cette prestation),

** Equivalente au montant facturé au locataire dont le plafond est indexé à la zone où se situe le logement ainsi qu'à sa superficie habitable.*

Honoraires à la charge du locataire
- Zone très tendue : 10,80 €TTC/m2 d'honoraires**
- Zone tendue : 9 €TTC/m2 d'honoraires**
- Reste du territoire : 7,20 €TTC/m2 d'honoraires**
Déduction faite d'une valeur équivalente à 10% des plafonds légaux du fait de la non rédaction du bail de location par IAD.

Prestations incluses dans nos honoraires de location à la charge du locataire :

- visite du logement
- conseils
- négociation et aide à la constitution du dossier de location

Prestations non incluses dans nos honoraires de location :

- rédaction de l'état des lieux
- rédaction du contrat de bail

Information du client sur les frais liés à la rédaction de l'état des lieux et à la rédaction du bail de location d'habitation :
- La rédaction de l'état des lieux peut être établi sans frais sous la responsabilité du bailleur ou avec frais si cette prestation est réalisée sous la responsabilité d'un cabinet de gestion, un notaire, un huissier ou un spécialiste habilité. Dans le second cas, les frais seront répartis pour 50% à la charge du bailleur et 50% à la charge du locataire sans pour autant dépasser la valeur légale plafonnée par décret fixée à 3 euros par mètre carré de surface habitable du logement en ce qui concerne la partie à la charge du locataire.
- La rédaction du contrat de bail de location peut être établi sans frais sous la responsabilité du bailleur ou avec frais si cette prestation est réalisée sous la responsabilité d'un cabinet de gestion, un notaire, un huissier ou un spécialiste habilité. Dans le second cas, les frais seront répartis pour 50% à la charge du bailleur et 50% à la charge du locataire.

CONDITIONS GÉNÉRALES
1. iad France et son agent commercial mandataire ne perçoivent aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation.
2. Nos tarifs sont rédigés toutes taxes comprises au taux de TVA en vigueur inclus.
3. L'agent commercial mandataire d'iad France n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux. De tels documents engageant les parties peuvent être rédigés par un notaire, un huissier ou un avocat.
4. Nos honoraires sont exprimés en euros TTC et sont dus :
   - Pour une vente immobilière : à la conclusion de l'acte authentique de vente chez le notaire
   - Pour une location d'habitation : le jour de la signature du bail de location
5. Nos honoraires sont directement payés à iad France par le donneur d'ordre ou le Mandant prévu au contrat de mandat ou sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur.

iad France SAS au capital de 100 000 € - R.C.S. MELUN n° 503 676 421 – Code NAF : 6831Z - N° TVA Intracommunautaire : FR03503676421
Adresse de correspondance : iad France – Carré Haussmann III – CS 10476 – 77564 LIEUSAINT Cedex - France
Siège social : 1 allée de la Ferme de Vaudran - Immeuble Carré Haussmann III - 77127 LIEUSAINT - France
Titulaire de la Carte Professionnelle de "Transaction sur immeubles et fonds de commerce" n° CPI 7702 2018 000 028 002 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne.
Garantie Financière CEGC n° 149 73TRA 111, 16, rue HOCHE Tour KUPKA B 92919 PARIS La Défense CEDEX (110 000 € sans manipulation de fonds).
Responsabilité civile professionnelle GENERALI IARD n° AN2 60587, 2 rue PILLET WILL 75009 Paris.
Titulaire du compte SOCIETE GENERALE N° 00020353457 – Agence 17 avenue de la Libération, 77000 MELUN
iad France SAS est une filiale de la société IAD International S.A.S au capital de 33 949 117 € RCS MELUN B 752 360 578.
Barème d'honoraires iad France v2014.09. Document révisé le 12 mars 2017.

* Fabien REGENT (ID IAD n°35992) est un mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial de la SAS I@D France immatriculé au RSAC de NANTES sous le numéro N° 847 893 237 , titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France SAS.

iad France S.A.S. RCS Melun n°503 676 421, titulaire de la Carte Professionnelle de "Transaction sur immeubles et fonds de commerce" n ° CPI 7702 2018 000 028 002 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne.
Responsabilité civile professionnelle GENERALI IARD n° AN2 60587, 2 rue PILLET WILL 75009 Paris, Garantie Financière CEGC n° 14973TRA111, 16, rue HOCHE Tour KUPKA B 92919 PARIS La Défense CEDEX (110 000 € sans manipulation de fonds).
Document d'information non contractuel.
Conditions modifiables sans préavis.
(1) Excepté pour les successions uniquement pour lesquelles le mandant peut opter pour les honoraires "charge acquéreur". Dans ce cas, seul le barème national iad France (consultable ici) est applicable à l'exclusion de tout autre.